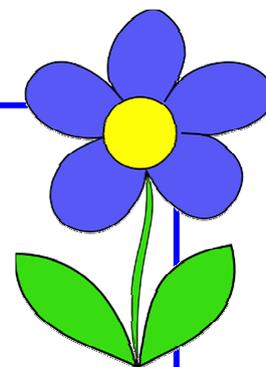




Le Petit Saint Rigomérois



Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2, 3 : Grain de sel... de maire

Pages 4, 5 : Budget communal

Pages 6, 7 : Informations diverses et en désordre

Page 8 : Amicale des Anciens Combattants

Page 9 : Hommage aux résistants de la seconde guerre

Page 10 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Page 11 : Amicale libre des Retraités de Saint Rigomer

Pages 12, 13 : Association Gaston Floquet

Pages 14 à 21 : Notre église, petit guide du visiteur

Page 22 : Le sourire de notre Miss. Exposition estivale chez Michel Roussel

Page 23 : Épicerie ambulante à Saint Rigomer. Internet en haut débit

Page 24 : Protéger la nature : association Environnement Nord Sarthe

Page 25 : Communiqué de la gendarmerie

Page 26 : Pub pour nos artisans et commerçants

Page 27 : Souhails du conseil municipal

Page 28 : Un sablé écossais ou shortbread

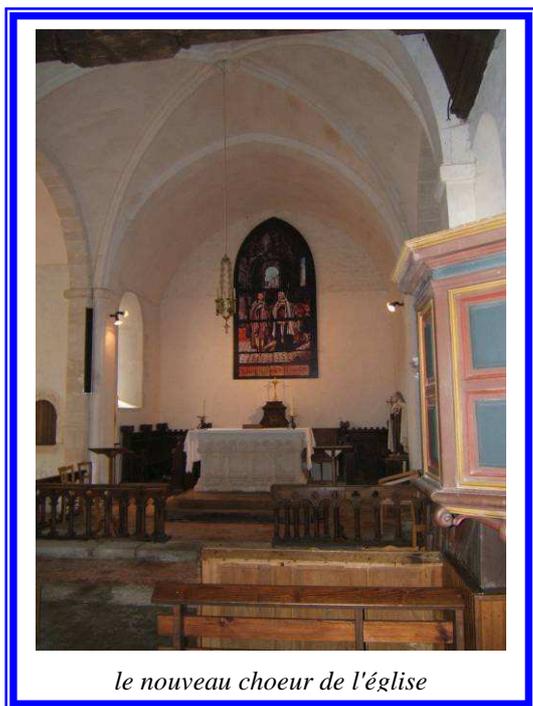


La commission communication et information. Juin 2012.

Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr

Grain de sel ... de maire



le nouveau chœur de l'église



Le point de Juin

Même si ce n'est pas très visible, ce premier semestre 2012 a vu progresser les différents chantiers engagés :

- **L'assainissement collectif** (« tout-à-l'égout ») au **Buisson et Rue aux Chèvres** : un avant-projet devrait très prochainement voir le jour, et la recherche des financements pourra commencer. Une réflexion a également été engagée, à cette occasion, sur le **déménagement du site de tri sélectif** actuellement au Carrefour (Rue aux Chèvres), pollué régulièrement par des déchets de toutes sortes. Un nouvel espace, plus discret, pourrait être aménagé près de la nouvelle station de traitement des eaux usées qui sera installée vraisemblablement Chemin des Biars.
- **Assainissement collectif également Route des Egremondières (le Goutier)** : l'accord de la Communauté Urbaine d'Alençon étant acquis, une quinzaine de maisons devraient pouvoir prochainement être raccordées à la station de traitement du Chevain.
- Le **Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)** a fait l'objet d'un règlement communal approuvé le 28 Mars et modifié le 11 Mai : conformément à la réglementation, toutes les maisons situées en dehors des zones d'assainissement collectif devront être contrôlées avant le 31 Décembre 2012, puis tous les 10 ans. La Communauté de Communes vient de lancer un appel d'offres afin de désigner le cabinet de contrôle qui sera chargé de cette opération.
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Sarthe a été missionné par le Conseil Municipal pour établir un **projet d'aménagement de l'agglomération du Buisson**, prenant en compte différents paramètres : l'amélioration de la sécurité, l'aménagement esthétique et paysager du site, les équipements urbains (éclairage, stationnements, espaces publics, ...).
- Notre **église** continue son aménagement intérieur : après un 2ème vitrail « Floquet » réalisé en Mars par Cathy Van Hollebeke, c'est une reproduction sur toile d'un vitrail de l'église de Vauhallan (Essonne) qui a pris place dans le chœur (photo). Ce vitrail du 19è siècle représente Saint Rigomer et Sainte Ténestine pendant leur procès devant le roi Childebart (fils de Clovis et de Ste Clotilde). Cette installation permet de protéger la peinture murale du 18è siècle, découverte en 1994 et subissant, depuis, l'effet néfaste de la lumière qui altère petit à petit ses couleurs.
- La commune a acquis récemment **un nouveau tracteur et une épareuse**. Ce matériel nous permettra de mieux entretenir nos bermes et talus en agglomération, et de faucher l'herbe gênant la visibilité dans certains carrefours.
- Après le départ des derniers locataires du **logement de l'ancienne école du Buisson**, la commission des travaux a procédé à un état des lieux approfondi. Il a été constaté une importante dégradation de l'état du logement due, entre autres, à des problèmes anciens d'infiltrations. Des travaux de réhabilitation vont être engagés, en commençant par la toiture.
- Avec le concours des exploitants de la commune, l'Association pour un Développement Raisonnable et Harmonieux de St Rigomer a recensé **24 kilomètres de haies sur la commune**, qui viennent s'ajouter aux 12 kilomètres déjà répertoriés au Plan Local d'Urbanisme. Le 27 Janvier dernier, une charte de protection a été signée à la mairie par les différents partenaires, pour sauvegarder ces 36 kilomètres. Ceci dans l'attente d'une révision du PLU qui officialisera cet inventaire.
- Une négociation est en cours avec le Conseil Régional, via le Pays d'Alençon, pour tenter d'obtenir une aide pour l'aménagement d'un local d'accueil à la **Maison de Gaston Floquet**, et quelques travaux d'entretien urgents.

- Une réflexion est engagée pour un **développement limité et adapté du domaine bâti au bourg**, sous la maîtrise de la commune, suite à l'opportunité de la mise en vente d'une parcelle de terre constructible d'environ un hectare.
- Une **commission PAVE (Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics)** a été mise en place. Elle s'est réunie le 15 Décembre 2011 pour dresser un état des lieux des bâtiments communaux en terme d'accessibilité (pour les personnes handicapées, mais aussi les poussettes, les personnes âgées, ...). Un programme des actions à mener a été élaboré, avec des actions prioritaires à engager. La loi nous fait obligation d'effectuer les différents travaux de mise aux normes avant fin 2015.

Bref, on avance bien !

Jean-Marie FIRMESSÉ

*P.S. : la municipalité a pris acte de la **mise en sommeil du Comité des Fêtes** en février dernier. Nous comprenons les membres qui ont assuré avec beaucoup d'efficacité l'organisation des manifestations communales ces dernières années (en particulier le Comice Agricole Cantonal en 2011) et nous les remercions pour leur dévouement au service de St Rigomer. Nous espérons voir se constituer prochainement une nouvelle équipe, apte à ré-animer notre village, même de façon plus modeste, l'essentiel étant de créer des occasions de rencontres conviviales entre les habitants.*



*A l'occasion de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes,
Patrick Goulvent a reçu la médaille d'honneur de la commune*

Le budget communal 2012 ...



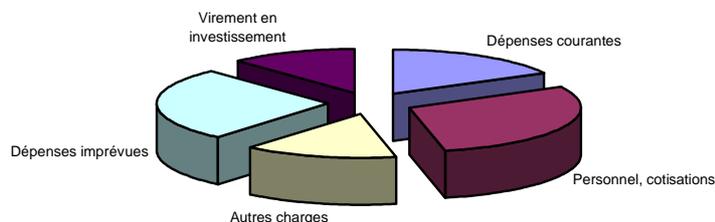
...en quelques chiffres

Le budget communal a été voté le 28 Mars par le Conseil Municipal. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 254 551 € en fonctionnement, et 122 420 € en investissement.

1) Section de fonctionnement:

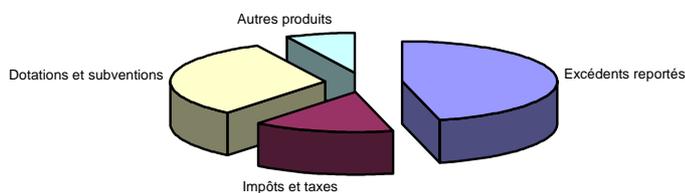
Dépenses :

Dépenses courantes (eau, électricité, carburants, petites réparations, ...)	43 532,00 €
Personnel, cotisations	75 363,00 €
Autres charges (indemnités, subventions aux associations, ...)	36 442,00 €
Dépenses imprévues (réserve)	69 068,00 €
Virement en investissement	30 146,00 €
TOTAL	254 551,00 €



Recettes :

Excédents reportés (excédents des exercices antérieurs)	117 223,00 €
Impôts et taxes	37 511,00 €
Dotations et subventions	81 377,00 €
Autres produits (redevances, produits de gestion courante, financiers)	18 440,00 €
TOTAL	254 551,00 €



Budget communal 2012 (suite)

2) Section d'investissement



Dépenses

Opérations d'équipement (plantations, aménagement atelier communal).....	6 236,00 €
Immobilisations corporelles (travaux à l'église, aménagement et entretien à la maison de Gaston Floquet, achat d'un tracteur et d'une épareuse, aménagement des parkings Salle de la Charmille et à l'atelier communal).....	105 209,00 €
Immobilisations incorporelles (frais de dossiers, concessions, ...).....	2 370,00 €
Dépenses imprévues.....	5 000,00 €
Solde 2011 et divers.....	3 605,00 €
TOTAL.....	122 420,00 €

Recettes

Virement de la section de fonctionnement.....	30 146,00 €
Dotations, fonds divers (récupération TVA, ...).....	69 582,00 €
Subventions d'investissements* (Etat, Département).....	12 716,00 €
Autres produits (cessions, vente d'œuvres, concessions, ...).....	9 976,00 €
TOTAL.....	122 420,00 €

*: seules les subventions **notifiées** sont portées au budget

Les taux d'imposition restent inchangés:

Taxe d'habitation = 5,74 %

Taxe foncière (bâti) = 4,01 %

Taxe foncière (non bâti) = 8,79 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) = 7,14 %

Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

Décès :

Anne-Marie FERCOQ, le 13 avril

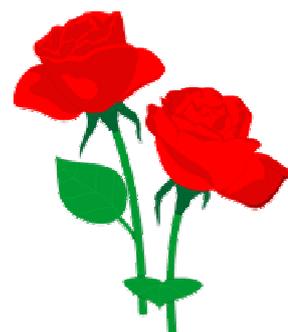
Michel GERARD, le 24 avril

Naissances :

Lucas CHALUMEAU, le 16 février

Enoline ROUSSEAU, le 7 mars

L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.



Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Sylvie Simon, de 17 à 18h

Jeudi 15h-19h. Dominique Cante, de 18 à 19h

Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 16h30 à 18h

Fermeture de la mairie pour les vacances

Le secrétariat de mairie sera fermé pour les congés annuels :

- Les jeudi 12 et vendredi 13 juillet
- Du 13 au 29 août inclus

Les élus tiendront leurs permanences aux jours et heures habituels.

Passage des commerçants

Trois commerçants assurent des tournées régulières dans le bourg :

- Boulanger d'Ancinnes: mardi vers 9 heures, jeudi vers 9 heures, samedi vers 10h30.
- Boucher de Bourg le Roi : mardi vers 10 heures, vendredi entre 15 et 16 heures.
- Poissonnier de Granville : vendredi entre 10 et 11 heures.

Pas de passage de commerçants dans les autres quartiers de la commune.

Une épicerie ambulante passe dans le bourg et au Buisson. Voir page 23.

Privés de télé



A cause d'un changement de fréquence des émetteurs d'Abbeville, Rouen, Caen, Alençon, Rennes, Hirson et de 71 réémetteurs, des habitants de Saint Rigomer risquent d'être privés de télé le 3 juillet et de se retrouver devant un écran noir.

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau individuelle ou collective devront lancer une **recherche et mémorisation des chaînes** à partir de leur décodeur TNT ou de leur téléviseur. Reprenez le mode d'emploi de votre appareil ou appelez à l'aide votre voisin bricoleur ou sollicitez l'intervention d'un professionnel. Les informations ne peuvent être plus précises car nos antennes ne sont pas toutes orientées vers le même émetteur.

Nouveaux habitants à Saint Rigomer

C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux venus dans notre commune. Ces nouveaux habitants auraient-ils l'obligeance de se présenter à la mairie et de prendre contact avec le maire ou ses adjointes ? Cela permettrait, outre de faire connaissance, de connaître leurs coordonnées pour faire suivre le courrier qui arrive à la mairie pour eux et de pouvoir les contacter en cas d'urgence. Merci.

Préservons notre santé

Personnes âgées, si l'été nous apporte des périodes de fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup pour vous hydrater. Faites appel à vos voisins pour vous ravitailler en bouteilles d'eau, si nécessaire, et vous secourir en cas de malaise.

Bricoleurs, jardiniers, utilisateurs de tondeuses, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de scies circulaires, protégez vos oreilles pour éviter l'apparition d'acouphènes, bruits parasites (bourdonnements, sifflements) qui se manifestent en dehors de tout bruit extérieur et qui empoisonnent la vie quotidienne, avec un risque de perte d'audition plus ou moins sévère.

Pollution sonore

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci.

Si ces consignes n'étaient pas respectées, le conseil pourrait être amené à prendre les mesures nécessaires.

Feux interdits

En application de l'arrêté préfectoral n° 03-2307 du 20 mai 2003 réglementant l'usage du feu dans le cadre de la prévention des incendies de forêt, l'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Ramassage des encombrants

Une benne sera à la disposition de chacun, rue aux Chèvres, du 5 au 9 octobre 2012. On peut y déposer vieux meubles, électroménager, matelas, sommiers, mais pas de gravats, carcasses de voitures, matériels agricoles, produits chimiques, déchets d'entreprises.

C'est cadeau

La commune donne de la terre de remblai. Les personnes intéressées contactent la mairie.





AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SAINT RIGOMER DES BOIS Cérémonie du 8 mai 2012

Temps maussade pour ce 67^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.



Ces conditions climatiques désagréables sont sans doute la cause d'une faible participation aux trois dépôts de gerbe :

- tout d'abord, au cimetière, sur la stèle de 4 résistants massacrés par la Gestapo, le 7 juillet 1944.
- ensuite, lors de la cérémonie traditionnelle au monument aux morts où, après l'appel des morts et la minute de silence, l'assistance a entonné la Marseillaise.
- enfin, sur la stèle de William BLACK, aviateur canadien abattu à Saint Rigomer des Bois, aux commandes de son Mustang, le 27 juin 1944.

Malgré la fraîcheur du temps, le vin d'honneur offert par la municipalité, à la salle de la Charmille, a été très apprécié.

Ensuite, 35 convives ont partagé et apprécié le repas préparé et servi par Denis Lévêque de l'Entracte, à Alençon, que l'Amicale remercie pour la qualité de son travail.

Notre prochain rendez-vous est fixé au 11 novembre 2012. L'assemblée générale de notre Amicale sera suivie de la cérémonie du souvenir au monument aux morts à l'occasion du 94^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918. Nous espérons la présence des habitants en plus grand nombre et celle de jeunes de la commune si appréciée le 8 mai dernier.

A Saint Rigomer des Bois, les anciens combattants sont tous des anciens d'A.F.N. (Afrique Française du Nord). Leur nombre s'est réduit au fil des ans et il faut espérer qu'aucun nouveau conflit ne viendra l'augmenter. Alors, si nous voulons que le souvenir de ceux qui sont morts pour qu'aujourd'hui nous soyons libres, pour que l'histoire ne s'efface pas de nos mémoires, il faut maintenir ces cérémonies du souvenir. Cela signifie qu'à terme, des non anciens combattants devront prendre en main l'organisation de ces manifestations. L'Amicale des anciens combattants de Saint Rigomer des Bois permet à chacun, quel que soit son statut, de participer à cet objectif en adhérant à l'Amicale.

Les 11, 12 et 13 mai, Dominique Cosmao a représenté l'Amicale des anciens combattants de Saint Rigomer des Bois aux cérémonies du centenaire de la création du II (AC) Squadron sur la base de Marham en Angleterre. Cette invitation nous montre combien les anglais ont été touchés par la cérémonie que nous avons organisée en mémoire de William BLACK, aviateur de cet escadron.



Hommage à la résistance française pendant la seconde guerre mondiale

Le décès récent de Raymond Aubrac, grande figure de la résistance française, a ravivé la mémoire des héros devenus célèbres ou restés anonymes, les combattants de l'ombre, les résistants.

Juin 1940. L'armée française est défaite. Le maréchal Pétain, chef du gouvernement, décide de demander l'armistice, signé le 22 juin, avec l'Allemagne nazie. La France est coupée en trois : l'Alsace-Lorraine (en bleu sur la carte) devenue allemande, la zone occupée gérée par les allemands, en collaboration avec Vichy (en rose), la zone libre - à ne pas confondre avec la France libre- sous l'autorité du gouvernement Pétain basé à Vichy (en vert).



La résistance extérieure. Le général de Gaulle, âgé de 50 ans, totalement inconnu, et réfugié à Londres, lance son appel du 18 juin et fonde La France libre. *"Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français [...], j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement [...] à se mettre en rapport avec moi.*

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas."

De Gaulle n'envisage donc qu'une résistance militaire qui s'intégrerait dans les forces alliées pour libérer la France. Le développement de la résistance civile intérieure va lui poser deux défis :

- obtenir une légitimité politique auprès des anglais puis des américains car, en juin 1940, il ne représente que lui-même. "L'État Français" légitime est représenté par le gouvernement du Maréchal Pétain.

- pour cela, et pour plus d'efficacité, il doit unifier la résistance intérieure autour de lui. C'est la mission dévolue à Jean Moulin et menée avec succès, jusqu'à son arrestation en 1943 en même temps que Raymond Aubrac qui réussit à s'évader et à gagner Londres.

La résistance intérieure. Les résistants sont des individus de toutes conditions sociales, de toutes tendances politiques, qui font le choix personnel de s'engager en résistance. Seul, le parti communiste français a basculé tout entier dans la résistance, en 1941.

Ils se répartissent en trois types de formations.

- **Les réseaux** mènent des actions spécialisées. Le renseignement est l'activité principale, travail obscur, peu spectaculaire, dangereux, mais essentiel pour les Alliés. En liaison par poste émetteur avec Londres, ils transmettent les informations collectées par leurs agents, comme ceux des réseaux "Sacristain", "Kléber" ou "Satirist", en Sarthe. Des réseaux créent des faux papiers, d'autres des filières d'évasion de pilotes alliés, de juifs, de personnes menacées par la Gestapo. D'autres, enfin, organisent le sabotage de matériel, de voies ferrées, de ponts, de machines.

- **Les mouvements** sont des organisations politiques avec un projet pour l'après guerre comme Combat, Libération, Franc Tireur. Ils distribuent des tracts, des journaux clandestins pour entretenir la confiance dans la victoire, maintenir la conscience politique et morale de la population, inciter à la résistance passive, contrer la propagande officielle. Ils créent des organisations paramilitaires qui mènent des actions armées pour harceler les Allemands et la police de Vichy.

- **Les maquis** se développent à partir de 1943 quand les jeunes de 18 à 20 ans fuient le STO, le service du travail obligatoire, qui entraîne leur déportation en Allemagne. Spécialisés dans l'action armée, la guérilla, ils regroupent, dans des zones isolées de montagnes ou de forêts, 30 à 40 000 hommes dans le maquis du Vercors, exterminé en juillet 44, celui du Limousin, de la forêt d'Ecouves, de Saint Marcel, en Bretagne, pour ne citer que quelques exemples.

Au total, la résistance a mobilisé environ 2% de la population adulte française, sans compter tous ceux, hommes ou femmes, demeurés inconnus, mais le Général Eisenhower, dans ses mémoires, a reconnu l'importance de son rôle dans la victoire alliée en 1944-45 .



De Gaulle et Raymond Aubrac à Londres

Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

Extrait du rapport d'activités 2011.

- Étude du dossier d'enquête publique déposé en Mairie concernant le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin versant de la Sarthe Amont. Pas de remarque formulée.

- Étude du dossier d'enquête publique déposé en Mairie concernant la modification de zonage d'assainissement du Buisson / Le Goutier / La rue aux Chèvres. Plusieurs remarques ont été formulées sur le registre prévu à cet effet.

- L'Association a réalisé un recensement des haies et arbres remarquables sur notre commune. Ce travail réalisé sur le terrain avec les agriculteurs, les exploitants et propriétaires -30 propriétaires et exploitants rencontrés- et la commission environnement de la municipalité a permis de recenser des arbres et **24 kms** de haies remarquables dont 17 kms situés sur les exploitations des 8 agriculteurs qui ont participé activement à ce travail. Une réunion de clôture s'est tenue fin janvier 2012 avec les agriculteurs pour valider le recensement porté sur les plans, une charte a été proposée, le plan et la charte ont été signés par les agriculteurs, Mr Le Maire et le Président de l'Association.

Ces 24 kms de haies et arbres remarquables seront portés sur le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) lors d'une modification; ils s'ajouteront aux 12 kms existants actuellement.

Ce travail important va permettre de protéger et de valoriser notre patrimoine environnemental.

Nous remercions les agriculteurs et propriétaires pour le travail accompli par le dialogue, la concertation, l'accès donné sur le terrain à leurs exploitations, pour leur engagement.

Pour information, l'Association a travaillé 160 h pour réaliser ce travail sur le terrain, l'élaboration des plans et des comptes rendus.



Activités envisagées ou à envisager pour 2012.

- Être force de critiques et de propositions pour toute opération entrant dans le cadre de nos statuts.
- Garder l'esprit critique et constructif sur tous les projets.
- L'association s'intéresse à tous les sujets, projets en cours ou à venir et entrant dans le cadre de ses statuts. Le bureau compte sur vous pour le tenir informé de ce qui se prépare et se réalise sur le territoire de notre commune et de ses environs immédiats afin qu'il se renseigne et réagisse si nécessaire.
- Présenter l'Association aux nouveaux habitants et leur proposer de nous rejoindre s'ils partagent notre vision.
- Être à l'écoute, favoriser le dialogue, sensibiliser.
- Participer activement aux projets d'aménagements, d'assainissements et autres sur notre commune et être force de proposition.
- Poursuivre l'organisation de conférences / débats sur un thème à définir (ex : l'habitat dans nos territoires, la maison passive, le développement durable et ces impacts sur notre mode de vie, l'aménagement du territoire, sensibilisation au tri des déchets et leur valorisation, la faune et la flore.....).

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON ou Francis HERVE

Amicale libre des retraités



Programme des activités pour le second semestre 2012

11 septembre : Journée Pro-Confort, à la Charmille, à partir de 9 heures. Repas sur place. Après-midi, loto.

13 octobre : Repas

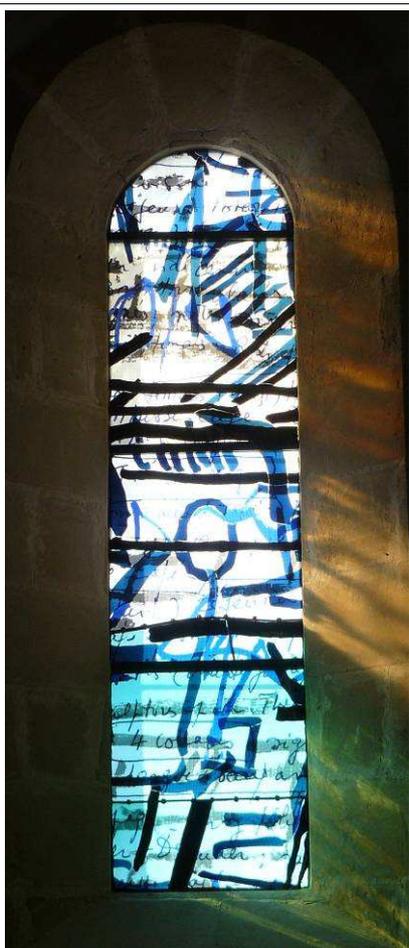
15 décembre : Repas



Le premier mardi de chaque mois, jeux de carte et de société pour les adhérents, à la salle du Buisson, à partir de 14 heures.

ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET

UNE RÉALISATION PRESTIGIEUSE ET DES PROJETS POUR L'ÉTÉ



Jeux de lumière du vitrail sud sur le mur

La grande réalisation de l'année 2012, fruit d'une heureuse collaboration entre l'association, la commune et Cathy van Hollebeke, maître-verrier, est celle du deuxième vitrail posé sur la baie sud de l'église.

Le premier vitrail avait subi des avaries; la colle et l'encre sérigraphique s'étaient révélées défectueuses. Il a fallu le refaire en utilisant une colle UV adaptée et, à la place de l'encre, la technique de la « grisaille » (oxyde métallique), qui exige une cuisson au four à 800 degrés.

Résultat à l'identique et pérennité assurée !

Le deuxième vitrail, réalisé par les mêmes moyens, a été conçu lui aussi, à partir d'une oeuvre de Gaston Floquet choisie en commun par l'association et la municipalité. Il a été réalisé en superposant sur un fond de verre translucide les écritures biffées de l'artiste et les formes en verre coloré à dominante bleue, collées par dessus.

Superbe travail de Cathy van Hollebeke qui a su rendre les superpositions de formes et de couleurs des deux collages qui ont servi de maquettes pour les vitraux.

Quant aux projets pour l'été qui vient, le calendrier ci-dessous en donne un aperçu.

C'est une invitation à participer aux ateliers et aux activités que nous proposons.

Petits et grands y sont les bienvenus.

L'ÉTÉ À LA MAISON DE GASTON FLOQUET

Les dimanches après-midi de juillet et août de 15 h à 18 h, la maison de Gaston Floquet, « le Tertre haut », 37 rue Gaston Floquet, Saint Rigomer des Bois, est ouverte au public ainsi que l'église, qui contient deux vitraux réalisés d'après des oeuvres de l'artiste.

Entrée avec visite guidée de la maison : 2 €, gratuit pour les enfants (- 12 ans)

Des oeuvres originales de Gaston Floquet sont en vente sur place à des prix volontairement accessibles.

Du samedi 7 au vendredi 13 juillet, ouverture exceptionnelle de la maison tous les jours entre 15 h et 18 h.

Des activités sont proposées en même temps (adultes et enfants ensemble).

Inscription indispensable auprès de Bernadette Vermeren (02 33 26 91 53).

Contact sur place : Jeanne Boëlle (06 79 08 49 77).

Calendrier

Vendredi 6 juillet 18 h

vernissage en musique de l'exposition Jacques Hémerly au Tertre haut (gratuit).

Samedi 7 juillet atelier d'initiation à la linogravure

(adultes 15 € par après-midi; enfant 10 €).

Matériel et fournitures gratuits.

Dimanche 8 juillet

atelier d'initiation à la linogravure (15 € et 10 €).

Lundi 9 juillet

balade en boucle à partir de la maison en passant par l'église et la forêt (gratuit).

Mardi 10

atelier d'écriture (adultes 5 €, gratuit pour les enfants).

Saisie et tirage sur feuilles A4 des textes produits.

Mercredi 11

fabrication et assemblage des livrets reproduisant les écrits et illustrations créés les jours précédents (adultes 5 €, gratuit pour les enfants).

Jeudi 12 juillet

atelier d'initiation à la linogravure (15 € et 10 €).

Vendredi 13

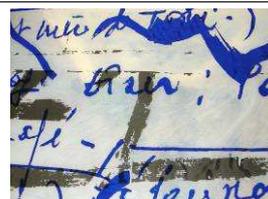
ateliers multiples : linogravure, monotypes, brou de noix... (15 € et 10 €).

À 18 h, apéritif - grignotage avec concert (gratuit).

« Boeuf » (improvisations de jazz).

Journées du Patrimoine. La maison de Gaston Floquet sera aussi ouverte le dimanche 16 septembre de 15 h à 18 h.

Exposition de l'Atelier Groutel dans la galerie.



Quelques détails
du vitrail sud

Notre église

L'église de Saint Rigomer est ouverte chaque dimanche après-midi de juillet et d'août, en même temps que la maison de Gaston Floquet. C'est l'occasion de venir la visiter tranquillement en prenant le temps de s'attarder sur les détails des statues qui l'ornent et de se laisser séduire par le jeu des couleurs et de la lumière sur les vitraux Floquet.

Ces quelques pages se veulent une aide modeste à la visite, tant il est vrai que les lieux familiers sont parfois ceux que l'on connaît le moins. Bonne visite.

Une église romane

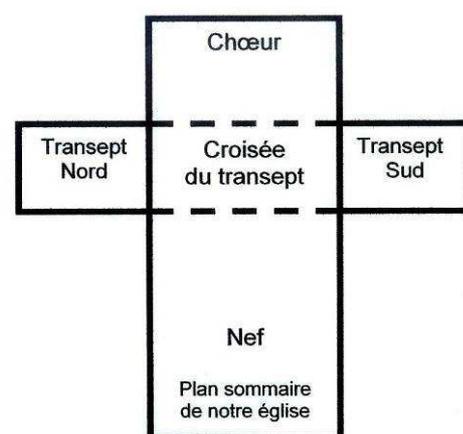
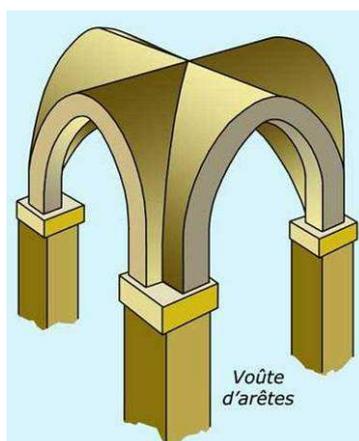
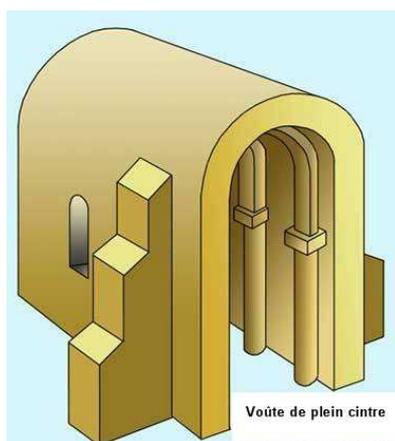


Église romane du XII^e siècle, à voûte en bois de plein cintre, légère et peu coûteuse, elle est voûtée d'arêtes en maçonnerie à la croisée du transept.

Sa construction est contemporaine de la fondation du village, résultat des grands défrichements du 12^{ème} siècle.

A l'époque, la croissance démographique

et le développement des grandes abbayes imposent la recherche de nouvelles terres agricoles. On peut penser que les cisterciens de l'abbaye Notre Dame de Perseigne à Neufchâtel en Saosnois sont intervenus dans la mise en œuvre de notre église.



Peut-être a-t-elle été édiflée, si l'on en croit la légende de Saint Rigomer, sur l'emplacement d'un ancien ermitage du 6^{ème} siècle qui aurait lui-même succédé à un antique lieu de culte gallo romain dédié à Mars ou à Vénus, mais rien ne l'atteste.

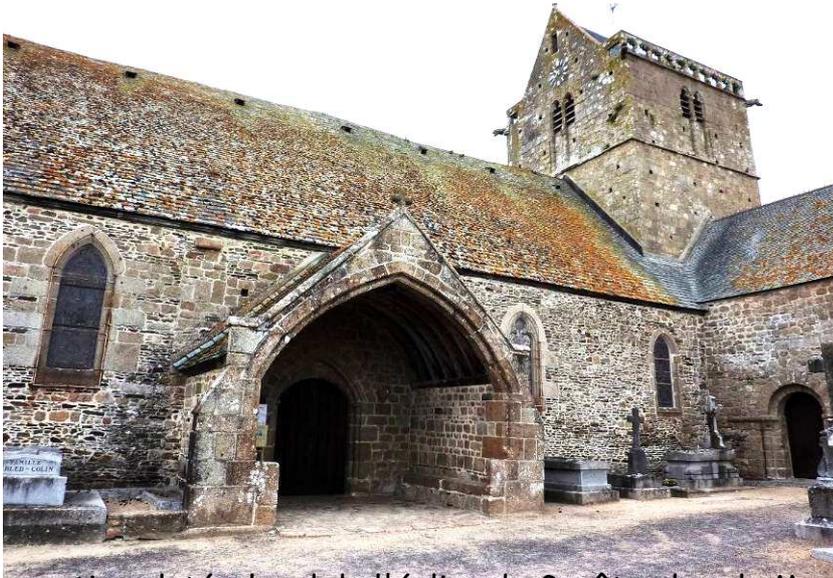
L'église de Saint Rigomer est annoncée un peu abusivement sur les panneaux officiels comme une église à portique. Sans doute veut-on désigner le bâti en bois des années 1960 qui porte la cloche, l'église étant dépourvue de clocher.

En réalité, un portique est une construction qui précède l'entrée d'une église; il peut être entièrement en pierre avec des colonnes et des poutres qui supportent un toit, comme à l'abbatiale de

Saint Benoît sur Loire ou plus modestement en bois, ouvragé ou non, avec un toit d'ardoise, comme à Ry, en Seine Maritime. On parle aussi de narthex pour désigner ce type d'ouvrage, bien que ce ne soit pas exactement la même chose.

Il avait comme usage, outre de protéger des intempéries à la sortie des offices, de servir de salle de réunion ouverte aux représentants de la communauté villageoise qui se réunissaient à la fin de la messe dominicale pour traiter des affaires de la communauté, en présence du seigneur ou de son représentant, le bailli.

On y décidait des dates de labour, de fenaison, de moisson ou de vendanges, y compris dans notre région où l'on cultivait des vignes, pour le vin de messe surtout, à Champfleur ou Assé le Boisne; on y entendait les décisions seigneuriales; on y commentait les lois royales, édits ou chartes, lues en chaire par le curé quelques minutes auparavant. En l'absence de portique ou par mauvais temps, les réunions se tenaient dans l'église elle-même et certaines étaient très agitées selon les récits de curés courroucés et scandalisés.



Le portique latéral sud de l'église de Genêts, dans la Manche

Parmi les trésors de notre église :

I) Trois statues en terre cuite du Maine : Saint Sébastien, dans la nef, à droite en montant vers le chœur, Saint Eustache et Sainte Marguerite, à l'entrée du chœur.

1) Une spécialité du Maine.

Aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, le Mans et sa région ont développé un centre réputé de création de statues en terre cuite, pour diverses raisons :

- Le renouveau de la dévotion catholique, après le tragique épisode des guerres de religion.
- L'impulsion du Concile (réunion de tous les évêques du monde) de Trente, en Italie, (1545-1547), initiateur de la Contre Réforme catholique pour combattre le protestantisme; il impose une abondante et riche décoration dans les sanctuaires, évocatrice de la puissance divine et par contraste avec le dépouillement austère des temples protestants.
- L'exemple des grandes abbayes et des riches couvents qui suivent les directives du Concile s'applique aux églises de campagne et de nombreuses commandes en ont découlé.
- L'abondance, dans le Maine, d'une variété particulière d'argile, matériau à grande plasticité, a favorisé le développement de ces créations originales, élégantes et raffinées, inspirées des œuvres de la Renaissance.

En conséquence, de grands ateliers spécialisés dans la technique de la terre cuite apparaissent dans le Maine à la fin du 16^{ème} siècle sous l'impulsion d'artistes qui appartiennent à des familles de sculpteurs souvent unies entre elles par des liens de mariage. Suivant les commandes, leurs œuvres se retrouvent en Anjou, Touraine, Bretagne, Poitou ou à Paris.

Pendant deux siècles, les sculpteurs de la région du Maine se sont imposés comme des spécialistes de ces statues en ronde-bosse -statues dont on peut faire le tour et qui présentent un personnage complet-, ou en relief -statues adossées à un mur ou à une paroi et qui ne présentent que l'avant-, de toutes tailles, depuis le grand format pour les retables jusqu'à la fine statuette pour l'usage privé.

Modelées dans la terre blanche, rosée ou rouge, les statues étaient évidées avant la cuisson puis peintes ou recouvertes d'un "blanc poli", rehaussé parfois d'or et d'argent. Beaucoup étaient recouvertes de peintures polychromes, ce qui n'est pas le cas dans notre église. Les bras étaient modelés puis cuits à part et ajustés au corps par des tenons en bois. Fragiles, beaucoup ont disparu, comme chez nous.

La connaissance de ce patrimoine s'appuie sur une importante recherche scientifique menée depuis plus de dix ans par le service de l'Inventaire général des Pays de la Loire, en collaboration avec la conservation des Monuments historiques des Pays de la Loire, le Musée du Louvre et les musées du Mans. Ce travail d'enquête a permis de recenser un millier de sculptures en terre cuite des 16^{ème} et 17^{ème} siècles disséminées dans plusieurs centaines d'églises de la Sarthe, de la Mayenne et des départements voisins.

2) L'atelier d'Etienne Doudieux (1638-1706)

Les trois statues de Saint Rigomer viennent de cet atelier manceau.

Étienne Doudieux est né au Mans en 1638, d'un père lui-même sculpteur. Qu'elles soient formellement attestées ou qu'elles lui soient simplement attribuées, ses sculptures témoignent d'une production particulièrement abondante, faisant de l'atelier de cet artiste l'un des plus actifs de la seconde moitié du 17^{ème} siècle. La plupart de ses œuvres ont été repérées dans les églises de la Sarthe et de la Mayenne, donc, pour l'essentiel, dans des paroisses du Maine.

3) Les trois statues de Saint Rigomer :



❖ Saint Eustache.

Une certaine confusion entoure ce personnage.

Soit il s'agit d'Eustache de Rome, général romain du 1^{er} siècle de notre ère, au temps de l'empereur Trajan, l'initiateur d'une brève persécution contre les chrétiens qui refusaient de participer aux sacrifices païens. Pour cette raison, Eustache fut tué avec sa femme et ses deux enfants, mais c'est peu vraisemblable. Soit il s'agit d'Eustache de Mâcon, Placidus de son vrai nom, général romain lui aussi, mais du 3^{ème} siècle, au temps de Dioclétien, et dont l'existence est attestée.

Sans doute s'agit-il du même personnage car la même légende est attribuée aux deux.

Chasseur passionné, Eustache passait tout son temps disponible dans la forêt. Un jour, un grand cerf s'enfuit devant lui, tout en semblant l'inviter à le suivre. Au moment où l'animal faisait face à son poursuivant, une croix apparut entre ses bois et

une voix venue du ciel invita Eustache à se convertir.

La légende du cerf à la croix est aussi racontée à propos de Saint Hubert de Liège, au 7^{ème} siècle, fils du Duc d'Aquitaine et apparenté à la dynastie mérovingienne. Eustache et Hubert sont tous les deux patrons des chasseurs, mais les deux personnages ne se confondent pas.

La statue de notre église représente un officier romain revêtu d'une cuirasse prolongée de bandes de cuir sur une tunique longue. L'uniforme romain est assez fantaisiste, dans la ligne des représentations du 17^{ème} siècle. L'homme porte, à droite, une corne de chasse et à gauche, une dague. A ses pieds, le cerf, soumis à son maître, devait porter des andouillers et une croix en bois, dans les trois trous percés au sommet de sa tête.

Dans l'iconographie, l'imagerie chrétienne, le cerf est l'un des symboles du Christ comme il figurait, autrefois, sur des images de communion.

❖ Sainte Marguerite.

Marine ou Marina ou Marguerite d'Antioche de Pisidie, en Asie Mineure, au centre sud de l'actuelle Turquie, est fêtée par l'Église comme une vierge et martyre du 4^{ème} siècle.



Mais elle n'est pas un personnage historique. Elle doit sa célébrité à une légende très populaire, apportée en Occident par les Croisés, dont la valeur historique peut être fort contestée. Quand Jeanne d'Arc affirme avoir entendu sa voix, on peut émettre un doute sur l'identité de la sainte avec qui elle était entrée en communication. Cependant, comme on attribue à Marguerite le pouvoir de tuer le démon déguisé en dragon et que Jeanne d'Arc dit s'engager pour combattre les anglais, la symbolique est aussi simple que signifiante.

Elle était très vénérée en Orient et en Occident où elle était invoquée pour la délivrance des femmes en couches.

La légende qui a placé la scène sous le règne de Dioclétien (284-305), dit que Marine ou Marguerite, fille d'un prêtre païen d'Antioche, se convertit au christianisme. Chassée par son père, elle retourna chez sa nourrice où elle gardait les troupeaux.

A quinze ans elle fut remarquée par le préfet romain Olybrius qui lui proposa de l'épouser, ce qu'elle refusa en se proclamant chrétienne. Le nom de ce préfet a donné, en français, le mot olibrius,

personnage cruel et bravache, puis, par glissement de sens, désigne, aujourd'hui, un individu bizarre, excentrique et stupide.

Le préfet la fit emprisonner et ordonna de la fouetter et de lui déchirer les flancs avec des ongles de fer, puis la fit reconduire en prison. Le diable lui apparut alors sous la forme d'un dragon qu'elle chassa par un signe de croix, ou qu'elle piétina jusqu'à le vaincre, ou, dans une version plus sophistiquée, elle fut avalée par le dragon, mais elle lui transperça miraculeusement le ventre et put en sortir. Le lendemain, on lui appliqua des torches allumées qui ne lui firent aucun mal, puis on la jeta dans une marmite d'huile bouillante d'où elle sortit indemne. De guerre lasse, on finit par la décapiter, ce qui fut décisif.

La statue de notre église représente une jeune femme aux traits remarquablement fins, qui tient dans sa main droite la palme des martyrs et qui écrase de son pied droit le dragon qu'elle a vaincu. On observera la complexité du drapé de son vêtement et la sérénité de son visage, animé d'un fin sourire à peine esquissé.

❖ Saint Sébastien.

Saint Sébastien est un saint martyr romain, qui aurait été tué lors des persécutions de Dioclétien au début du 4^{ème} siècle. Il est souvent représenté attaché à un poteau, le corps transpercé de flèches. Il existe très peu de détails historiques fiables de la vie de saint Sébastien qui est évoqué pour la première fois dans un sermon par Ambroise, évêque de Milan, mort en 397. Il y dit que Sébastien serait originaire de cette ville et montre qu'il était déjà vénéré au 4^{ème}.

À Rome, il fut pris en affection par Dioclétien qui le nomma capitaine de sa garde personnelle ou prétorienne, ignorant qu'il était chrétien. En l'apprenant, l'empereur reprocha à Sébastien sa trahison et donna à ses soldats l'ordre de l'exécuter en le transperçant de flèches. Selon la légende, les archers, qui avaient beaucoup d'estime pour leur chef, auraient évité de viser le cœur, si bien que Sébastien ne succomba pas à ses blessures.

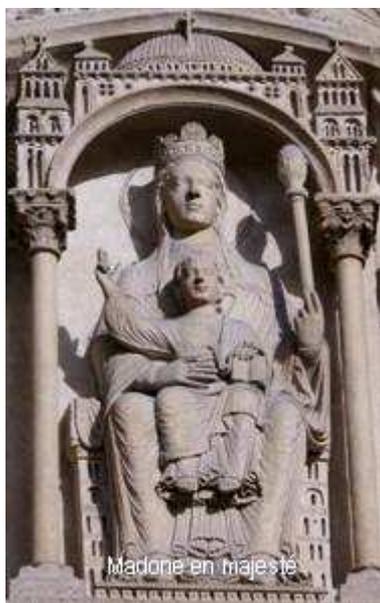


L'empereur romain Dioclétien (284-305) est connu pour avoir déclenché à partir de 303 une brève et virulente persécution contre les chrétiens, mais inégalement appliquée. En Gaule, par exemple, il n'y eut pas de martyrs. Dioclétien qui avait sacralisé la fonction impériale ne supportait pas le refus des chrétiens de rendre un culte à l'empereur, opposant qu'ils n'avaient de culte que pour leur Dieu.

Soigné et rapidement rétabli, Sébastien se rendit auprès de l'empereur pour lui reprocher sa cruauté à l'égard des chrétiens. Dioclétien le fit alors rouer de coups jusqu'à la mort et ordonna que son cadavre soit jeté dans les égouts de Rome. Guidés par une vision, des chrétiens purent cependant retrouver son corps et l'ensevelirent auprès des ossements des apôtres Pierre et Paul. Saint Sébastien est le patron des archers, ce qui peut sembler d'une cruelle ironie. Il est aussi invoqué depuis plusieurs siècles pour lutter contre la peste. Dès lors, il est le protecteur contre les épidémies et l'un des saints patrons de Rome avec Pierre et Paul.

On observera, comme pour les trois autres statues, la finesse de la réalisation et pour Sébastien, le mouvement donné au corps alors que, dans la statuaire du saint, le personnage est généralement représenté dans une attitude plus statique et plus rigide.

II) Une vierge à l'enfant du XV^o siècle.



Madone en majesté

C'est une statue en pierre polychrome du 15^{ème} siècle, une madone, en français avec un seul n, qui désigne une vierge portant l'enfant Jésus, à ne pas confondre avec l'italien madonna, avec deux n, qui désigne une vierge seule. Les madones apparaissent dans la sculpture et la peinture à partir des 11^{ème} et 12^{ème} siècles, parfois plus tôt, dès le 10^{ème} siècle, suivant les régions. A l'origine, elles représentent l'enfant Jésus assis sur les genoux de sa mère et qui lève sa main droite pour bénir ou prononcer un jugement, en tenant les Évangiles dans sa main gauche. C'est une madone de sagesse ou vierge en majesté.



Vierge de tendresse

Peu à peu, du 13^{ème} jusqu'au 15^{ème} siècle, l'attitude de la vierge et de l'enfant s'humanise; ils échangent des sourires, des regards complices. L'enfant joue avec sa mère, lui tend une pomme et prend des attitudes espiègles. C'est une vierge de tendresse.

La vierge de notre église porte des vêtements dont les couleurs lui sont attribuées par tradition, le manteau bleu et la robe rouge.

Le bleu est apparu tardivement, à partir du 12^{ème} siècle, dans les représentations de madones. Symbole du ciel où résident la Vierge et Dieu lui-même, il marque aussi la pureté et la fidélité et le lien entre le ciel et la terre. Au Moyen-Âge, cette couleur, difficile et coûteuse à produire, est un signe de richesse réservé aux personnages les plus importants.

Les Capétiens l'adoptent comme couleur royale à partir de Philippe Auguste, vers 1180; c'est le bleu de France qui se retrouve de nos jours dans celui de notre drapeau national. Cette couleur devient plus accessible à la fin du Moyen Age grâce au pastel cultivé dans la région de Toulouse dont les feuilles donnent le bleu du même nom.

Le rouge était en usage dès l'antiquité, sur les toges des sénateurs romains, les manteaux des généraux et des empereurs, par exemple. Pour les chrétiens, il symbolise le sang du Christ versé sur la croix. Il représente aussi le Saint Esprit, la troisième personne de Dieu : "Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit" dit-on en faisant le signe de croix. Or, le Saint Esprit a engendré miraculeusement Jésus : "Il se trouva qu'elle [Marie] était enceinte du Saint Esprit" (Évangile de Matthieu, 1-18). C'est l'un des fondements de la doctrine chrétienne.

Quant au doré qui borde les vêtements et qui décore la couronne, il symbolise la lumière de Dieu qui se manifeste dans les Évangiles, la révélation divine apportée au monde.

La madone de notre église devrait être une Vierge de tendresse, compte tenu de sa date de réalisation. Curieusement, les deux personnages ne se regardent pas; leurs yeux se dirigent vers des horizons différents. Le déhanché de la Vierge est à peine esquissé contrairement à la statue de Vierge de tendresse de la page précédente. Les attitudes sont figées, raides, hiératiques, si l'on excepte le mouvement du bras droit de la Vierge qui écarte le manteau. L'enfant, dont le drapé du vêtement est très élaboré et finement réalisé, tient les Évangiles dans ses deux mains, comme dans une Vierge en majesté.



La Madone de Saint Rigomer

III) Une Nativité du 18^{ème} siècle (?)

Cette crèche, ou Nativité, est une peinture murale, et non une fresque, qui constituait le panneau central d'un retable peint qui couvrait tout le mur du fond de notre église. Elle porte en bas à droite, la date probable de 1759.

La peinture à fresque, de l'italien "a fresco", "dans le frais", implique de peindre les couleurs sur un enduit encore frais, composé de sable fin, de poudre de marbre, de chaux et d'eau. Les pigments minéraux, spécialement choisis pour la fresque, pénètrent dans la profondeur de l'enduit et les couleurs tiennent plus longtemps. La réalisation demande une grande habileté, exige une exécution très rapide entre la pose de l'enduit et le temps de séchage.

C'est une technique très ancienne, déjà employée à Lascaux en utilisant des éléments naturels comme le carbonate de calcium pour faire le mortier.



Les premiers fours à chaux, apparus en Égypte et en Mésopotamie, l'actuel Irak, vers 2500 av. J.-C., permettent de maîtriser le procédé.

La fresque, très utilisée à l'époque des églises romanes, comme on le voit à Saint Céneri, s'épanouit à la Renaissance, notamment en Italie, par exemple, dans la chapelle Sixtine du Vatican, sous le pinceau de Michel Ange. Elle décline au 15^{ème} siècle quand la peinture à l'huile permet de peindre directement sur le mur.

Un retable, du latin "retro tabula altaris", "en arrière de la table d'autel", constitue un élément de décor sur le mur du fond d'une église, en arrière du maître autel, à l'époque où le prêtre tournait le dos aux fidèles pour les célébrations.

A partir du 15^{ème} siècle, des menuisiers ont réalisé des

constructions en bois recouvert de plâtre peint. Des colonnes ou des pilastres, demi-colonnes faiblement saillantes, (comme sur l'exemple ci-dessous) partagent l'espace en trois. Le centre est occupé par une peinture alors que les côtés portent des statues dont l'une peut être celle du saint patron de l'église et donc du village. Saint Rigomer, paroisse pauvre, n'a pu s'offrir un retable aussi élaboré. On s'est donc contenté de le peindre à plat, sans tromper l'œil qui aurait pu faire une illusion de relief.

La Nativité de notre église pose beaucoup de questions.

Son dessin manque de perspective, comme une peinture du Moyen Age. La représentation de la Vierge, reconnaissable à son immense manteau bleu, est disproportionnée par rapport aux autres personnages. La servante à la cruche, au fond à droite, porte une coiffure et des vêtements de la fin du Moyen Age. Quant au bœuf, à gauche de l'image, il semble avoir été retouché ou peint à une date ultérieure.

Un retable



De là découlent plusieurs hypothèses :

- la date de 1759 ne serait pas celle de la réalisation qu'on pourrait situer aux environs du 15^{ème} siècle, mais celle de la dernière restauration.
- un artiste local, peu au fait des techniques les plus récentes de son temps, aurait réalisé la peinture avec beaucoup de maladresse, dans un style archaïque.
- la crèche aurait été copiée à partir d'un modèle médiéval.

Quoi qu'il en soit, cette belle peinture murale est très dégradée par les variations de chaleur et d'humidité et surtout par la lumière. La restaurer coûterait une fortune à la commune. C'est pourquoi il a été décidé par le conseil municipal de la dissimuler derrière une toile représentant Saint Rigomer et Sainte Ténestine tels qu'ils apparaissent sur un vitrail de l'église de Vauhallan, dans l'Essonne. Une photo de cette peinture sera accrochée sur un mur de l'église pour voir ce qui est devenu invisible.

IV) Les vitraux de Gaston Floquet



Nombre d'entre nous ont connu Gaston qui habitait la longère du Haut du Tertre, sa maison et son atelier. Il s'était installé à Saint Rigomer en 1972 avec son épouse, décédée peu de temps après leur arrivée. Correcteur d'imprimerie, traducteur d'allemand, comédien, Gaston a exercé mille métiers. La quarantaine venue, il se découvre artiste et se met à la peinture, au dessin, à la sculpture avec tous les matériaux de récupération qui lui tombent sous la main. Il réalise aussi des collages comme ceux qui servent de base aux vitraux de l'église. A l'origine, ce sont des pages de notes d'un carnet dont l'écriture apparaît en arrière plan et sur laquelle il a tracé des traits et des figures aux feutres de couleur avant de coller le tout sur une feuille de papier.

Anticlérical, Gaston n'en n'était pas moins en quête de spiritualité. Il avait réalisé un grand crucifix, exposé un temps dans l'église et avait émis le désir de réaliser un vitrail pour le sanctuaire de son village d'adoption. L'association des Amis de Gaston Floquet et la municipalité de Saint Rigomer, aidés par des partenaires financiers dont le Conseil Général, ont pensé que le moment était venu d'exaucer le vœu de l'artiste. Le 16 mai 2010, neuf ans après la mort de Gaston, le vitrail (à gauche de cette page), posé dans la baie du transept nord, était inauguré.



Puisqu'il restait de l'argent disponible pour un nouveau projet, un deuxième vitrail (à droite de cette page), tiré des "Carnets" de Gaston comme le premier, vient d'être posé dans la baie du transept sud. Le souhait de notre artiste sera ainsi doublement réalisé.

Chacun peut les interpréter comme il l'entend, se laisser séduire par les jeux de la lumière et des couleurs, chaudes au nord, plus froides au sud, ou méditer dans le calme serein de l'église. Ils font l'admiration des visiteurs et suscitent chez certains de vives émotions.

Ces deux réalisations d'art religieux moderne, œuvres de Cathy Van Hollebeke, ont nécessité de nombreuses recherches et innovations. La technique en est donc aussi originale que les sujets représentés.

Enfin, pour terminer sur des considérations purement financières, ces deux vitraux n'ont pas coûté un Euro aux contribuables de Saint Rigomer.

Bonne visite de notre église.

Jean-Yves Jégo

Le sourire de notre Miss

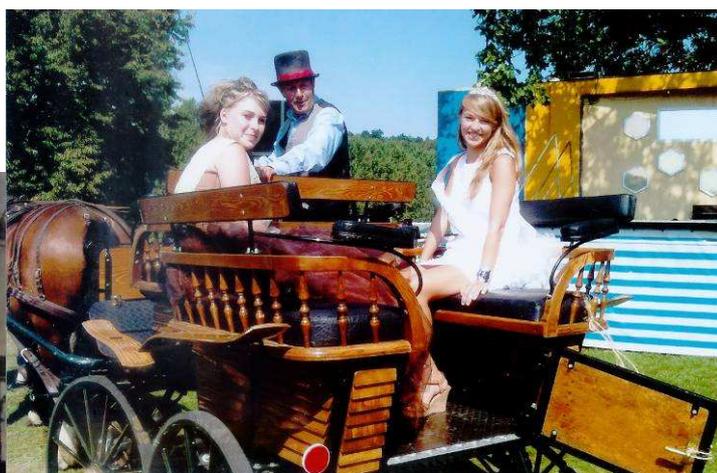


Le sourire de Pauline

Pauline Pottier, élue Miss Canton au comice agricole d'août dernier avec ses dauphines, Johanna Béhier et Hélène Linquette, cédera-t-elle son écharpe à une remplaçante au cours du prochain comice qui se tiendra à la Fresnaye sur Chédouet du 24 au 26 août prochain ?

En effet, pour la première fois dans l'histoire du comice, une Miss canton était élue à Saint Rigomer, l'an dernier, à l'initiative de Patrick Goulvent.

Encore faut-il que l'expérience soit reconduite. Suspense !



Pauline et Johanna partent en promenade



Les trois élues, Pauline, Hélène, Johanna

Exposition estivale annuelle chez Michel Roussel

**SELLERIE LITERIE
TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT
LATOUCHE**

**Pour tout ce qui concerne les
pièces de collection et autres :**

- Réfection de fauteuils
- Sellerie auto
- Literie (sommiers et matelas modernes)
- Sommiers, Matelas en laine sur mesure
- Tissus d'ameublement, tonnelles
- Tout l'harnachement du cheval



(Ne pas jeter sur la voie publique)

EXPOSITION 2012

*TOUS LES DIMANCHES
DU MOIS D'AOÛT
de 14 à 18h
à la Coletterie*



Chez Mr Michel ROUSSEL
Michel et Anne-Marie
36, route de Mamers
72610 Saint Rigomer des Bois
Tel: 02 33 26 49 48
A 8 kms d'Alençon direction route de
Mamers

Épicerie ambulante

CocciMarket 

Frédéric Rousseau

60 Grande Rue
Sarthe

72130

Fresnay sur

Épicerie, Crèmerie, Boucherie et Charcuterie sous vide, Hygiène et Beauté, Nourriture pour Chiens et Chats...

De passage dans votre commune



Mercredi : Saint Rigomer

11h00, Place de l'église

12h30, Le Buisson, Salle Communale

POUR TOUTE DEMANDE SPÉCIFIQUE LORS DE MON PASSAGE N'HÉSITEZ PAS A ME
CONTACTER AU **06 77 70 46 60**

Haut débit : où en êtes-vous ?

Pour certains foyers de notre commune, l'ADSL, Internet en haut débit, n'est peut-être pas accessible à cause d'un éloignement trop important du central téléphonique.

Si tel est le cas,

prenez connaissance des solutions Haut Débit alternatives proposées par le Réseau Public du

Conseil Général, en appelant le **0810 72 00 72** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).



Ou appelez directement les Fournisseurs Internet :

ALSATIS 0811 955 910 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

OZONE 0973 01 10 00 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

NUMEO 0826 624 400 (0,15 € par minute)

VIVEOLE 0811 620 306 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

WIBOX 0975 176 555 (0,15 € par minute)

Protéger l'environnement, c'est nous protéger

**Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes
72610 Champfleur
02 33 31 73 83**

CD et DVD usagés : ne les jetons plus !



Il y a bien des intérêts au recyclage de ces matériels; ils contiennent en effet des métaux précieux dont on finira par manquer tant la demande en est grande... Nous avons donc suggéré qu'ils puissent être récupérés par la SNN : c'est chose faite ! Depuis le début de l'année, on peut les porter dans les déchèteries de notre secteur. Seule contrainte : comme le conteneur se trouve dans un local clos, il convient de se signaler quand on les apporte...

Protection des eaux : ne pas traiter n'importe où !

Comme nous l'avons demandé il y a déjà quelques temps, deux arrêtés ont été pris dans des termes voisins par le Préfet de la Sarthe (n° 10-5393 du 12 octobre 2010) puis par le préfet de l'Orne (NOR 2350-10-00031 du 28 juillet 2011). Complétant des dispositions déjà



existantes visant à protéger la qualité des eaux, ces arrêtés interdisent l'usage de produits phytosanitaires y compris à proximité des fossés et caniveaux, et cela même quand ils sont à sec. En d'autres termes, cela signifie qu'il est à présent interdit d'utiliser des insecticides et autres désherbants sur les talus donnant directement sur le fond d'un fossé.

C'est là une excellente nouvelle. Même s'ils peuvent sembler utiles dans certains cas, les pesticides sont des poisons qui font courir un risque grave et durable à la biodiversité

en général et donc à notre santé.

En conséquence, pour lutter contre les nuisibles dans nos jardins, sachons préférer les moyens mécaniques ou biologiques existant : paillage, binette et autres pièges à insectes. Nous éviterons ainsi de nous empoisonner.

Pour en savoir plus, voir le **site Internet de l'association** :

<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/>

Communiqué de la gendarmerie

La Gendarmerie vous Informe



TRANQUILLITE ABSENCE : PARTEZ EN TOUTE SERENITE !

Si vous vous absentez de votre domicile durant plusieurs jours, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, porter une attention particulière à votre domicile à l'occasion de leurs patrouilles quotidiennes.

Ce dispositif, totalement gratuit, est destiné à vous assurer une tranquillité d'esprit lors de vos absences et de vos vacances.

Il vous suffit de remplir un formulaire, disponible à votre brigade de gendarmerie, ou téléchargeable sur le site de la Préfecture : www.sarthe.gouv.fr

CONSEILS EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE

- . Fermez tous les accès à votre habitation
- . Si cela est possible, faites ouvrir vos volets de temps à autres, par vos voisins

ARGENT ET VALEURS

- . Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile
- . Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr ; photographiez-les et conservez soigneusement les factures

COURRIER ET TELEPHONE

- . Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte à lettres ; faites le relever régulièrement par un voisin ou des amis
- . Ne laissez pas de messages indiquant votre absence sur votre répondeur téléphonique



Si vous avez été cependant cambriolé...

- . Prévenez immédiatement la gendarmerie,
- . Ne touchez à aucun objet, portes ou fenêtres, afin de faciliter le travail des enquêteurs,
- . Avant l'arrivée de la gendarmerie, empêchez l'accès à toute personne, afin de ne pas détruire traces et indices.

En toutes circonstances, restez vigilants et attentifs à votre environnement. Si vous constatez des comportements suspects, ou si vous avez des doutes sur les agissements de personnes, composez le ☎ 17

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY
Tél. 0233.26.24.49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

Au Rallye Perseigne
Restaurant *Tous Banquets* Bar



Vente à emporter
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois 72610

www.aurallyeperseignelebuisson.fr
Tel. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr



EURL
A Votre Service

AMENAGEMENT

INTERIEUR
ET
EXTERIEUR

DEBELHOIR Gilles
Rue aux chèvres
72610 Saint Rigomer des bois

Tél. 06 72 38 97 38

MR NUGUES LAURENT

**NETTOYAGE A DOMICILE
(SOL, POUSSIÈRES, CARREAUX...)**

Tél : 02.33.27.19.23
06.09.03.51.02

G.P. Saxe
location

MARIAGES, RÉCEPTIONS, EXPOSITIONS,
TOUS ÉVÈNEMENTS.

CHÂPITEAUX, GARDENS, PODIUMS,
Tables, CHAISES, ÉCLAIRAGES,
TOILETTES, CHAUFFAGES...

www.gp-saxelocation.fr
72610 ST RIGOMER des BOIS - ☎ 06 30 60 43 34



Travaux multiservice sur
projet d'aménagement
du particulier

Maison
Locatif,
Maison de campagne autre

pose de cuisine aménagée, douche Italienne
petite plomberie ,évier , robinet ,lavabo ,
écoulement,faïence,carrelage, petite électricité
revêtement de sol ,moquette ,parquet flottant ,
frisette ,tapiserie ,terrasse bois ,meuble en kit ,
abri de jardin ,lustre néon
prise ,nettoyage moquette (appareil pro)
entretien pelouse , soudure ,ect

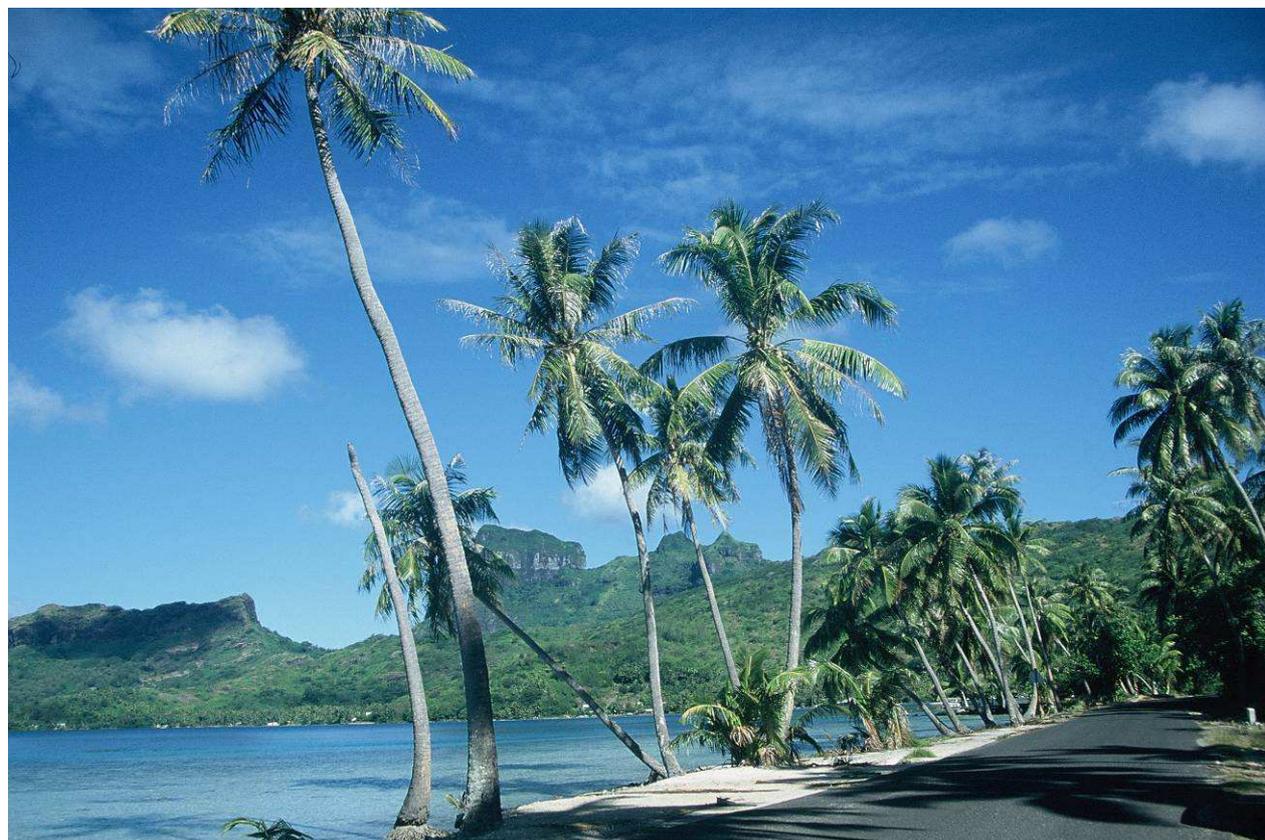
&
CHÈQUE EMPLOI SERVICE ,URSSAF, AUTRE
&
JANVRIN PATRICK ST RIGOMER DES BOIS
ALENCON ET ALENTOUR
06.10.54.36.16. OU 02.33.31.72.64

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.

Envoyez votre carte à la mairie.

Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de décembre. Merci.

Le conseil municipal



Bora Bora, la seule route, qui fait le tour de l'île, le lagon, les cocotiers, les montagnes

**vous souhaite
de bonnes vacances**

Un sablé écossais ou shortbread

Le shortbread figure sur toutes les tables écossaises au moment du thé. On le trouve aisément dans les commerces français, mais il est encore meilleur quand on le fabrique soi-même.



Ingrédients :

125 grammes de beurre

50 grammes de sucre en poudre

175 grammes de farine tamisée

Du sucre en poudre pour saupoudrer

Travaillez le beurre et le sucre jusqu'à ce que ce soit mousseux. Incorporez la farine et mélangez bien. Pétrissez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit bien homogène; donnez lui la forme d'un cercle d'environ 20 cm de diamètre dont vous pincerez les bords ou d'un rectangle et découpez des doigts de pâte de 8 cm sur 2,5. Si vous faites un cercle, tracez huit portions, en découpant la pâte jusqu'au plat. Piquez la pâte avec une fourchette.

Faites cuire 40 à 45 minutes dans un four préchauffé à 160°; il doit être légèrement doré. Laissez refroidir sur la plaque à pâtisserie 5 minutes, puis posez le sur une grille pour qu'il refroidisse complètement. Saupoudrez de sucre en poudre. C'est prêt.

Dégustez avec une tasse de thé ou de café.

Le Scotch Whisky a ses adeptes, avec des effets plus ou moins maîtrisés. Les Écossais boivent un pur malt sec, straight, sans rien ajouter. A consommer avec modération !



Le château d'Urquhart et le Loch Ness